



Jeudi soir, ouverture de la séance publique par le maire Michel Oliva. Photo DDM, E.H.

**Politique.** Au conseil municipal de jeudi soir.

# Dialogue de sourds

**P**oint d'orgue du dernier conseil municipal, l'absence de débats. Politique s'entend. Si la courtoisie était de mise jeudi soir, la majorité et l'opposition se sont livrées à une joute oratoire sans déboucher sur un échange contradictoire. Et éventuellement constructif.

D'un côté, une opposition qui demande la création de commissions extra-municipales afin d'y participer. « Pourquoi n'avons-nous pas, comme à Martres-Tolosane, des commissions? », s'étonne Jean-Luc Rivière. De l'autre, un maire qui ironise: « Permettez-nous pour le moment de ne pas vouloir travailler avec

vous! »

Bref, une réelle tension sinon une incompréhension sur ce que doit être le jeu politique persiste entre les deux groupes. D'ailleurs, à l'ouverture de la séance, la conseillère municipale d'opposition Florence Duc a pris la parole à ce sujet. « Une fois de plus, le droit de débattre n'est pas respecté [...] Au lieu d'ouvrir le débat, vous le fermez. Mais nous continuerons notre travail de propositions. »

En réaction, le maire Michel Oliva, toujours au sujet du règlement intérieur du conseil municipal, a déclaré que les observations critiques de l'opposition, « ça n'intéresse personne à Cazères ». Et de

poursuivre: « On en parle en dehors, prenez rendez-vous. On n'est pas là pour ces comportements que j'appelle de l'enfantillage! Proposez un projet... Là, on est tendus, pourquoi? Je ne suis pas pour que l'opposition soit un groupe de lutte féroce. »

Après 30 minutes d'échanges parsemés de sarcasmes, les délibérations ont repris le devant de la scène. Quinze d'entre elles (sur 18) ont été votées à l'unanimité. Le siège laissé vacant après la démission de Fabienne Michine est revenu à Alexandre Soulier, qui siègera au prochain conseil municipal.

*Emmanuel Hasle*